

## QUOI APPORTER LORSQUE VOUS SÉJOURNEZ EN HÉBERGEMENT À L'INTERVAL

### En tout temps

- Literie (drap-housse, drap plat, couverture ou sac de couchage, oreiller et taie)
- Serviette de bain
- Trousse de toilette (brosse à dents, dentifrice, savon et shampooing)
- Kleenex
- Vêtements selon la température
- Huile pour la cuisson
- Épices
- Papier essuie-tout, papier d'aluminium, pellicule de plastique
- Chaise de camping
- Lampe frontale
- Bottes de randonnée
- Gourde
- Allumette/briquet
- Trousse de premiers soins
- Bâtons de randonnée
- Nourriture et collations

### Été / printemps / automne

- Chasse-moustique
- Crème solaire
- Sandales de plage
- Serviette de plage
- Petite bonbonne de propane verte pour le BBQ (en vente à l'accueil)
- Ventilateur pour les journées plus chaudes
- Habit et botte de pluie
- Casquette ou chapeau

### En hiver

- Équipement selon les activités pratiquées (Ski, patin, raquettes et crampons)

### Inclus dans les hébergements

- Savon et linge à vaisselle
- Papier de toilette
- Cuisine / cuisinette équipée au minimum pour préparer vos repas
- Savon à main, à l'auberge seulement
- BBQ, dans les chalets, les gîtes, le condo et la butte seulement

**Votre séjour à l'interval au pied du Mont-Kaaikop**

## **Questions fréquemment posées**

- Quelle est l'heure d'arrivée et de départ ?

*L'heure d'arrivée est 16 h et le départ 11 h, sauf en camping où l'arrivée se fait à 15 h et le départ à 13 h.*

- Puis-je arriver plus tôt sur le site ?

*Vous pouvez profiter du site avant 16 h. Si votre hébergement est prêt avant 16 h et que vous souhaitez en profiter plus tôt, des frais de 20 \$ plus taxes s'appliquent.*

- Puis-je apporter mon animal domestique en hébergement ou en camping ?

*Non, tous les animaux domestiques sont interdits.*

- Y a-t-il du chauffage ou de la climatisation dans les hébergements ?

*Il y a du chauffage dans tous les hébergements 4 saisons, soit l'auberge, les gîtes, la butte et le condo. Il n'y a pas de climatisation.*

- Effectuez-vous le prêt de gilet de sauvetage ?

*Oui, gratuitement lorsque vous êtes en hébergement.*

- Est-ce que je peux amener mon embarcation nautique ?

*Non, les embarcations provenant de l'extérieur ne sont pas autorisées ainsi que votre gilet de sauvetage.*

- Avez-vous un service de repas ?

*Non, cependant tous nos hébergements sont équipés d'une cuisinette pour préparer vos repas.*

- Devons-nous payer pour les activités sur place ?

*Non, toutes les activités sont incluses avec la location d'hébergement.*

- Faites-vous la location d'équipement pour les activités hivernales ?

*Nous effectuons la location de raquettes, bâtons et crampons. Vous pouvez louer des skis chez Roc & Ride à Val-David (819 322-7978).*

- Est-ce que l'eau est potable dans les hébergements ?

*Oui, l'eau est potable sur tout le site.*

- Offrez-vous le Wi-Fi ?

*Oui, le Wi-Fi est disponible et gratuit sur tout le site.*

- Où puis-je garer ma voiture ?

*Des stationnements identifiés sont réservés aux gîtes et à la butte. À l'auberge, un très grand stationnement est adjacent au bâtiment. Sinon, il y a du stationnement en bordure de route. Tous les stationnements sont gratuits.*

- Y a-t-il un restaurant ou un dépanneur sur place ?

*Nous vendons quelques produits à l'accueil. Le dépanneur le plus près se trouve à Ste-Agathe-des-monts sur la route 329, sinon des épiceries sont disponibles à St-Donat et Ste-Agathe.*

- Quoi faire si j'arrive en dehors des heures d'ouverture de l'accueil ?

*Une enveloppe à votre nom se trouve dans le caisson de la porte d'entrée et comporte le nécessaire incluant la clé.*

- Avons-nous un endroit pour allumer un feu extérieur ?

*Tous les hébergements et terrains de camping possèdent un foyer extérieur pour les feux. Les feux à ciel ouvert ne sont pas permis.*

- Est-il possible d'utiliser le bois de la maison pour faire un feu ?

*Non, cela pourrait nuire à la préservation de la biodiversité.*

### **Avis concernant les feux de camping et la fumée**

À l'Interval, nous accordons une grande importance à la sécurité de nos visiteurs, au respect de la nature et à la qualité de l'air pour tous. Les feux sur les emplacements de camping sont permis uniquement dans les foyers prévus à cet effet et selon les directives émises par la SOPFEU. L'Interval se dégage de toute responsabilité quant aux inconvénients ou effets secondaires liés à la fumée de bois, ainsi qu'aux conditions météorologiques pouvant limiter ou interdire l'usage du feu. Afin de réduire l'impact de la fumée et de favoriser la convivialité, nous encourageons vivement la participation à nos feux collectifs. Ces moments partagés permettent de profiter de l'ambiance d'un feu en toute sécurité, tout en diminuant le nombre de foyers allumés sur le site. Chaque campeur est responsable d'allumer, de surveiller et d'éteindre son feu correctement. En cas d'interdiction de feu émise par les autorités compétentes, tous les feux individuels sont strictement interdits.

Avis important : La fumée de feu de camp pouvant occasionner de l'inconfort, nous recommandons aux personnes ayant des problèmes respiratoires d'en tenir compte dans la préparation de leur séjour.